

## LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

**M. Murray Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je veux présenter deux pétitions.

La première est signée par 25 personnes qui demandent au gouvernement de modifier la Loi sur les jeunes contrevenants.

## L'EXPLOITATION MINIÈRE

**M. Murray Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe, Lib.):** Monsieur le Président, ma deuxième pétition a été signée par 175 personnes qui demandent au gouvernement de lever les obstacles qui nuisent à l'industrie minière, notamment le chevauchement des règlements.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à rendre les conditions plus propices aux investissements afin de stimuler l'industrie minière pour qu'elle se maintienne au Canada.

## LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

**M. John Solomon (Regina—Lumsden, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition conformément à l'article 36 du Règlement. Elle a été signée par le personnel enseignant professionnel du Martin Collegiate Institute, situé dans la circonscription de Regina—Lumsden.

Le personnel enseignant dénonce la Loi sur les jeunes contrevenants actuelle. Les pétitionnaires estiment que cette loi n'a pas réussi à apporter un remède à la criminalité juvénile et à ses résultats néfastes dans nos écoles, nos collectivités et notre société en général.

• (1520)

Ils exhortent le Parlement à adopter le plus rapidement possible une mesure législative pour renforcer la Loi sur les jeunes contrevenants de manière à rendre les jeunes responsables de leurs actes, à permettre la divulgation des noms des jeunes contrevenants et à alourdir les sentences des récidivistes.

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

**M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36, je veux présenter une pétition, qui circule d'un bout à l'autre du Canada. Celle que j'ai ici est signée par des Canadiens de Surrey et de Delta, en Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires signalent à la Chambre que la gestion du foyer familial et le soin des enfants d'âge préscolaire sont une profession honorable dont la valeur pour la société n'a pas été reconnue. Ils disent également que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des familles qui choisissent de prendre soin, à la maison, des enfants d'âge préscolaire, des personnes handicapées, des malades chroniques ou des personnes âgées.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de présenter des initiatives en vue d'éliminer la discrimination fiscale contre les familles qui décident de prendre soin, à la maison, des enfants d'âge préscolaire, des personnes handicapées, des malades chroniques ou des personnes âgées.

## Affaires courantes

## LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**M. Cliff Breitkreuz (Yellowhead, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour présenter une pétition signée par des électeurs de Yellowhead. Les pétitionnaires s'opposent fortement aux dispositions concernant l'enregistrement universel des armes à feu dans le projet de loi C-68. Ils veulent qu'on protège le droit des citoyens respectueux des lois de posséder et d'utiliser des armes à feu à des fins récréatives.

Ils sont également d'avis qu'on ne devrait pas aller de l'avant avec une mesure législative aussi coûteuse dont l'efficacité n'a pas été prouvée compte tenu du grave problème de dette et de déficit qui accable le Canada.

## L'ENVIRONNEMENT

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je veux présenter une pétition signée par des habitants de Peterborough et d'autres localités ontariennes qui s'inquiètent du déversement massif de cyanure dans le fleuve Essequibo en Guyana, en Amérique du Sud. Ils signalent que c'est une société minière d'or du nom de Canbior, dont le siège social est situé à Montréal, qui est directement responsable de ce déversement. Ils signalent aussi que la sécurité, le bien-être et le gagne-pain de quelque 18 000 habitants du Guyana sont menacés.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de diriger une enquête indépendante sur l'incident afin que les Canadiens qui ont une responsabilité humanitaire et environnementale à cet égard, soient informés des mesures prises pour indemniser de façon adéquate les personnes touchées et pour réparer ce désastre environnemental.

J'ai une deuxième pétition à présenter sur le même sujet. Les signataires de cette pétition signalent que le fleuve en question est le plus grand en Guyana, qu'il coule dans la région productrice de riz de ce pays, le riz étant l'une de ses principales exportations, et que c'est l'un des pires désastres environnementaux depuis l'incident de Bhopal.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement d'intervenir au nom des Guyanais touchés par ce désastre en envoyant une équipe d'environnementalistes compétents afin de déterminer la nature exacte et la gravité du danger pour les habitants et pour l'environnement et d'aider le gouvernement guyanais.

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je désire présenter deux groupes de pétitions.

Le premier groupe de pétitions compte plus de 500 signatures de toutes les régions du Canada, dont ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier la Charte des droits et libertés ou la Loi canadienne sur les droits de la personne de manière à préciser que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité ou à y inclure l'expression «orientation sexuelle» dans les motifs de discrimination illicites.